



Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 12 – numéro 8

Le 23 avril 2010

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Lors d'une séance publique tenue en ajournement de la séance ordinaire du 22 février dernier, plusieurs documents importants au regard de la prochaine année scolaire ont été adoptés par le conseil des commissaires et déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Mais tout d'abord, le conseil a pris acte du Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2008-2009, tel que présenté par le président, monsieur Raymond Tudeau.

Le conseil des commissaires a ensuite adopté le document « Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire – Formation générale des jeunes – Passage de juin 2010 pour l'année scolaire 2010-2011 ». Il a également adopté les documents « Liste des disciplines – Secteur des jeunes – année scolaire 2010-2011 », « Liste des spécialités de la formation générale des adultes 2010-2011 » et « Liste des spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle 2010-2011 ».

Par ailleurs, les commissaires ont résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents, du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent, du Syndicat du personnel de soutien et du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis le document « Calendrier scolaire, formation générale des jeunes, année scolaire 2010-2011 » et le document « Proposition des 11 jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2010-2011 ». De plus, les projets de calendriers scolaires des secteurs de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, toujours pour l'année 2010-2011, sont soumis à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'éducation des adultes du Bas-Saint-Laurent.

Dans un autre ordre d'idées, le contrat de services en architecture pour le projet de réfection des installations sanitaires de l'école des Hauts-Plateaux – Marie-

Élisabeth a été octroyé à la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard et Mathieu, architectes. Notons qu'une aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a été obtenue, dans le cadre de la mesure de Résorption du déficit d'entretien pour l'année 2009-2010. De plus, dans le même dossier, le contrat de services en ingénierie a été octroyé à la firme Roche Itée.

Le conseil a soumis à la consultation le document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2010-2011 ».

Madame Karine Dupont a été nommée à titre de déléguée au conseil d'administration de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec, en remplacement de monsieur Izraël Desjardins.

Lors d'une séance ordinaire qui s'est déroulée le 22 mars 2010, à Rimouski, le conseil des commissaires a résolu de reconnaître en tant que programme « commission scolaire » les programmes « Orchestre d'harmonie », à l'école du Mistral et à l'école Paul-Hubert, ainsi que le programme « Ensembles de guitares », à l'école du Mistral.

Dans un autre ordre d'idées, le conseil a dénoncé l'homophobie et a rappelé que la Charte des droits et libertés de la personne interdit toute discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. Cette dénonciation est aussi en lien avec la tenue de la Journée internationale contre l'homophobie, la Politique contre le harcèlement et la violence, qui vise à offrir à tous les membres de la communauté des établissements un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence et la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie rendue publique par le ministre de la Justice en décembre 2009. La Commission scolaire des Phares reconnaît que l'épanouissement des jeunes fait partie de sa mission, sans égard à leur orientation sexuelle. Dans sa résolution, elle dénonce les actes, les gestes, les paroles et les attitudes homophobes et poursuit ses efforts afin de prévenir les manifestations d'homophobie dans ses établissements.

Dans le cadre de la Semaine du personnel de soutien, qui a été soulignée du 19 au 23 avril 2010, le conseil a résolu de reconnaître et de souligner le travail effectué par tous les membres du personnel de soutien pour leur contribution à la réussite des élèves.

Le conseil a adopté le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, dont il a été préalablement donné avis public, et a résolu de fixer son entrée en vigueur au 17 mai 2010. Ce document a été enregistré au Livre des règlements de la Commission scolaire.

Les commissaires ont offert leurs félicitations à Lydia Paradis, une élève inscrite au programme de Secrétariat, au Centre de formation Rimouski-Neigette. Lydia

a remporté le premier prix du concours « Le Mot d'Or du français des affaires ». Plus de détails dans la présente édition du journal Le Phare.

Le conseil a adopté un document d'intention de procéder à la modification du lieu de dispensation d'enseignement aux cycles du primaire pour 2010-2011 de l'école des Hauts-Plateaux-Euclide Fournier, à Saint-Charles-Garnier. Cette décision tient compte des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et de la Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés. Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la Loi sur l'instruction publique et d'adopter un calendrier de consultation :

Avis public :	24 mars 2010
Information disponible pour la population :	26 mars 2010
Réception des mémoires écrits au plus tard le :	15 avril 2010
Consultation publique :	19 avril 2010
Adoption de la décision :	26 avril 2010

Fédération des commissions scolaires du Québec

La médaille de bronze de l'Ordre du mérite est remise à quatre personnes de la région



Dans le cadre d'une rencontre qui a réuni à l'Hôtel Rimouski les représentants des quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, les commissions scolaires des Phares, de Kamouraska-Rivière-du-Loup, des Monts-et-Marées et du Fleuve-et-des-Lacs, quatre personnes impliquées en éducation ont été honorées et ont reçu la médaille de bronze de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

L'Ordre du mérite honore une personne qui a contribué de façon spéciale à l'avancement de l'éducation et plus particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement. La médaille de bronze est décernée à des personnes exceptionnelles du milieu de l'éducation, par exemple:

- Une personne qui a été ou qui est une source d'inspiration pour son entourage;
- une personne qui est reconnue pour son influence, son engagement social et communautaire;
- une personne qui a su favoriser

un partenariat entre le milieu de l'éducation et le milieu socio-économique;

- une personne dont les actions ont favorisé la réussite éducative des jeunes.

Pour la commission scolaire des Phares, la médaille de bronze de l'Ordre du mérite a été remise à monsieur Patrice Cayouette, commissaire-parent. Originaire de la Gaspésie et ingénieur minier de profession, monsieur Cayouette est aussi père de quatre enfants et profondément impliqué dans le milieu de l'éducation. Présent au sein de différents comités, notamment aux écoles de l'Estran, Saint-Jean et Paul-Hubert, monsieur Cayouette offre également ses services au comité de parents de la Commission scolaire depuis 10 ans. Se définissant comme un travailleur de l'ombre, monsieur Cayouette est aussi un bâtisseur et un collaborateur de tous les instants, particulièrement dévoué et généreux.

Pour la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, la médaille de bronze a été remise à monsieur Guy Soucy. Ayant maintenant pris sa retraite après une belle carrière en éducation, notamment comme directeur d'école, monsieur Soucy est toujours un fervent défenseur de l'école publique. Durant toute sa carrière, il a démontré une capacité d'écoute et d'analyse remarquable. La réussite des jeunes, le respect des différences et de l'être humain ont toujours été ses priorités. La médaille

de bronze de l'Ordre du mérite lui a également été remise pour son apport important au développement de sa communauté.

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a remis la médaille de bronze à monsieur Christian Ouellet qui a consacré plus de 30 années de sa vie à l'éducation, comme enseignant, directeur d'école puis directeur des services éducatifs. Monsieur Ouellet a toujours placé l'élève au centre de ses préoccupations. L'écoute, la communication et le dialogue ont guidé ses actions et il a fait preuve de leadership à de très nombreuses reprises, notamment à la Table régionale pour la réussite éducative. Monsieur Ouellet, qui prendra sa retraite le 30 juin prochain, s'est dit privilégié d'avoir fait carrière en éducation.



Pour la Commission scolaire des Monts-et-Marées, la médaille de bronze a été décernée à une enseignante de l'école de Val-Brillant, madame Béatrice Gagné. Décrite comme une « battante », madame Gagné a deux passions: les relations humaines et les communications. Après avoir enseigné dans différentes écoles de la Vallée de la Matapédia, madame Gagné a consacré beaucoup d'énergie au développement d'un projet particulier axé sur la musique, à l'école de Val-Brillant. Ce projet de grande envergure s'est notamment concrétisé par l'achat d'instruments, l'intégration de l'enseignement d'instruments de musique à l'horaire de l'école, le développement de l'enseignement du piano, du violon,

de la guitare, du chant choral et de la danse. Un grand nombre d'élèves de l'école ont maintenant adhéré à ce programme musical.

Finalement, le président du Regroupement des commissions

scolaires du Bas-Saint-Laurent, monsieur Raymond Tudeau, a tenu à féliciter chaleureusement ces personnes qui se sont distinguées, dans leur milieu, par la qualité de leur implication et par leur profond engagement en éducation.

Plus d'un million \$ investis dans l'entretien des écoles

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, a annoncé le versement d'un montant de 1 091 752 \$ à la Commission scolaire des Phares pour permettre la réalisation de travaux, dans le cadre de la mesure gouvernementale « Résorption du déficit d'entretien ». Cette annonce ministérielle fait suite à l'analyse des demandes qui avaient été présentées au ministère par la Commission scolaire des Phares. Cette enveloppe s'ajoute à celle de 2,8 millions \$ accordée par le ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments », pour 2009-2010.

Instaurée en 2008-2009, la mesure « Résorption du déficit d'entretien » fait partie des initiatives mises en œuvre dans le cadre du Plan québécois des infrastructures. Une enveloppe budgétaire indexée annuellement y est consacrée. Pour 2009-2010, l'enveloppe mise à la disposition des commissions scolaires du Québec est de 131,8 millions \$.



Les projets retenus sont les suivants :

Réfection des salles de toilettes à l'école Marie-Élisabeth, de Saint-Gabriel :	241 752 \$
Réfection des salles de toilettes (phase 2) à l'école Langevin :	250 000 \$
Réfection des blocs sanitaires des gymnases de l'école du Mistral :	600 000 \$

La ministre rappelle que les écoles sont plus que des lieux d'appren-

tissage pour nos jeunes, elles sont aussi des milieux de vie. Pour sa part,

le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, précise que les écoles sont des milieux qui doivent

être sains, sécuritaires et attrayants, afin de donner aux jeunes le goût d'y passer du temps et d'y réaliser des projets.

Le projet « École en santé » à l'école du Mistral

Le comité « École en santé » collabore à la réussite éducative, à la santé et au bien-être des jeunes, en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'école du Mistral. Regroupant des élèves, des membres du personnel, des parents et des partenaires du milieu, ce comité a pour principaux objectifs de promouvoir le respect et la motivation, de même que les saines habitudes de vie qui passent par une bonne alimentation et l'activité physique. Le volet Respect et motivation a pour buts de promouvoir le respect et le sentiment d'appartenance à l'école, de prévenir l'intimidation et de favoriser la motivation scolaire.

Plusieurs actions ont été réalisées depuis septembre 2009, dont une tournée de sensibilisation à la cybercriminalité, en collaboration avec la Sûreté du Québec, des rencontres, sur l'heure du midi, avec des jeunes qui vivent un certain isolement, des animations du Gouvernement étudiant, le programme de soutien à la motivation en secondaire 1.



Le comité « École en santé » compte également réaliser plusieurs autres projets, dont

l'installation d'affiches portant sur le respect, le lancement officiel des trois grandes valeurs de l'école du Mistral, « Respect, responsabilisation et rigueur », une conférence sur la cybercriminalité à l'intention des parents, la promotion de la relève dans les sports interscolaires.

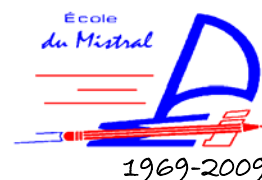


Le 11 février dernier, des kiosques de sensibilisation portant sur les saines habitudes de vie et animés en collaboration avec des partenaires du milieu étaient accessibles à tous.

Adjointe administrative à l'école du Mistral, madame Patricia Côté tient à souligner l'importante implication des partenaires du milieu mitissien dans le projet « École en santé » : la Maison des familles, la Maison des jeunes, le CAL de La Mitis, le CLSC, la Ville de Mont-Joli et COSMOSS.

Dans ses actions, le comité « École en santé » de l'école du Mistral s'inspire également du programme gouvernemental « École en forme et en santé ». En plus des activités spécifiques qui sont organisées, le comité associe aussi les objectifs de santé à d'autres activités qui ont lieu à l'intérieur de l'école.

Fêtons le 40^e du Mistral!



L'école du Mistral célébrera bientôt son 40^e anniversaire. Plusieurs activités sont prévues, afin d'associer à la fête les membres du personnel anciens et actuels et l'ensemble de la population.

Une première activité marquera l'ouverture des festivités, le 4 mai, alors qu'un clin d'œil sera fait, à l'intérieur de l'école, aux années 70. Plusieurs éléments contribueront à recréer l'atmosphère de cette époque, dont la musique, l'habillement, des jeux, etc.

Par la suite, de grandes retrouvailles rassembleront les membres du personnel qui ont œuvré à l'école au cours des 40 années de son histoire. Le samedi 15 mai, les invités seront accueillis à l'école dès 19 h. La cérémonie d'ouverture, un vin d'honneur offert par la Ville de Mont-Joli et une soirée dansante sont notamment au programme. Le lendemain, dimanche, une messe est prévue à 9 h 30, à la bibliothèque. Suivront un cocktail offert par la Commission scolaire, un

brunch à la cafétéria et une visite de l'école.

Les festivités du 40^e se poursuivront ensuite le 21 mai, par la présentation d'un grand spectacle au profit du département de musique de l'école du Mistral. Ce spectacle mettra en vedette le groupe « Point-Virgule », qui a fait les beaux jours de l'école du Mistral, il y a une trentaine d'années, et sera présenté au centre Le Colombien de Mont-Joli.

Finalement, la population sera invitée à participer à un déjeuner qui sera suivi d'une « porte ouverte », le dimanche 30 mai. Ce sera une occasion privilégiée pour tous de visiter l'école et de célébrer le 40^e.

Un grand nombre de personnes sont impliquées dans l'organisation des diverses activités : personnel de l'école, membres du conseil d'établissement, de la Fondation, élèves, membres du Gouvernement étudiant, anciens membres du personnel... Qu'on se le dise : le printemps s'annonce festif à l'école du Mistral!

« Point Virgule » : le groupe renaît... après 35 ans!

Vous souvenez-vous du groupe « Point Virgule »? C'est un groupe qui a fait fureur de 1973 à 1976, dans la région de Mont-Joli. Près de 40 ans plus tard, les quatre membres du groupe se rassemblent à nouveau et se produiront en public le 21 mai,

dans le cadre du 40^e anniversaire de l'école du Mistral.

Dans les années 70, Point Virgule interprétait des grands succès de Santana, Deep Purple, Éric Clapton, Elton John... « À l'époque, nous

avons entre 15 et 18 ans. Il nous arrivait de jouer cinq soirs par semaine! », explique monsieur Guy Bélanger, guitariste au sein du groupe. « Depuis 1976, nous nous étions plus ou moins perdu de vue. Alors c'est tout un plaisir de nous retrouver et de faire à nouveau de la musique ensemble, surtout pour l'école du Mistral. »

En plus de Guy Bélanger, Point Virgule regroupe Pierre Belisle au clavier et à la trompette, Denis Dionne aux percussions et Dany Savard à la guitare basse. « Le spectacle du 21 mai sera l'occasion de nous rappeler tellement de beaux souvenirs et d'en rappeler aussi au public! Nous voulons également manifester notre reconnaissance envers cette école que nous avons fréquentée et qui nous a donné le goût de la réussite. Quant à la musique, elle nous a appris, dès cette époque, la discipline et une certaine rigueur dans le travail. Nous avons aussi toujours pu compter sur le père de

Pierre, le pianiste Claude Belisle, qui nous faisait confiance et nous a toujours encouragés. »

La soirée du 21 mai comprendra 27 pièces et se déroulera à la salle Le Colombien de Mont-Joli. Les gens pourront alors s'amuser et danser. Des copains musiciens viendront également se joindre aux membres du groupe, sur scène.



Que sont devenus les quatre membres de Point Virgule, au fil du temps? « Pierre et Denis sont devenus des musiciens professionnels

et Dany a aussi fait beaucoup de musique. Finalement, je suis le seul à avoir mis la guitare de côté durant une trentaine d'années », explique Guy Bélanger, maintenant enseignant à l'UQAR et détenteur d'un doctorat en administration de la santé.

Tous les profits du spectacle seront versés au département de musique de l'école du Mistral.

Les finalistes de Secondaire en spectacle à l'école du Mistral

La finale locale de Secondaire en spectacle qui s'est tenue le 10 mars, en soirée, a permis la sélection des deux numéros qui ont ensuite

représenté l'école du Mistral au niveau régional.



Les numéros de Dominique Rioux, élève en 3^e secondaire, et Émilie Lévesque, élève en 2^e secondaire, ont été sélectionnés parmi les 12 numéros en spectacle pour représenter l'école du Mistral, respectivement dans la catégorie « interprétation » et « auteur-compositeur-interprète », à la finale régionale de Secondaire en spectacle qui s'est tenue à Matane, le 17 avril.

Lors de la remise des prix, en plus de leur participation à la finale régionale, Dominique Rioux et Émilie Lévesque ont mérité une bourse de 100 \$. Par ailleurs, quatre numéros « Coup de cœur du jury » ont reçu une bourse de 50 \$. Voici ces

récipiendaires : Mélodie Tessier, Gabriel Leblanc et Carolanne Guy, Frédéric Arsenault, Jean-Bastien Levasseur et Jean-Maxime Cyr-St-Pierre.

Le jury était composé de Katie Vallée, Emmanuelle Wafer et Vicky Ross. L'école du Mistral tient à féliciter tous les participants ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette finale locale de Secondaire en spectacle.

Secondaire en spectacle est un concours en arts de la scène présent partout au Québec et qui permet aux jeunes de niveau secondaire de développer leurs talents dans les différentes disciplines liées aux arts de la scène. Secondaire en spectacle est chapeauté par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-St-Laurent; Christine Gardner est la responsable de ce dossier.

Secondaire en spectacle fait des heureux à l'école Paul-Hubert

La finale locale de Secondaire en spectacle de l'école Paul-Hubert s'est déroulée dans une salle bien remplie, le 17 mars, à l'Auditorium. Les 60 jeunes artistes ont présenté un spectacle de grande qualité et plus de 1000 \$ en prix ont été distribués.

Les artistes gagnants pour chacune des catégories ont ensuite participé à la finale régionale de Secondaire en spectacle, à Matane. Dans la catégorie « Auteur-compositeur-interprète », Véronique Bilodeau a

mérité la première place de cette finale locale. Elle était accompagnée

et par Andrée-Anne Bérubé, Pierre-Olivier Roussel, Vincent Roy, Caroline Maltais et Catherine Desjardins. Dans la catégorie « Interprétation », Marc-Antoine Gagnon est le grand gagnant. En « Danse et expression corporelle », la première position est



allée à Pierre-Olivier Lefrançois, avec son épatant numéro de danse-imitation de Michaël Jackson.

Par ailleurs, le prix pour la qualité du français a été remis à Véronique Bilodeau et le « Coup de coeur du public » est allé à Pierre-Olivier Lefrançois. Le « Coup de coeur du jury » a été attribué à Audrey-Ann Beaulieu, Jean-Thomas Boulay, Catherine Martel et Alex Denis.

Finalement, la Maison des jeunes de Rimouski a remis deux prix « enregistrements studio », d'une valeur de 1 000 \$, au groupe de musique « Tricératops », un groupe musical formé de Pascal Demalsy, Samuel Fradette, Patrick Desrosiers, Alexis Bernatchez et Jean-Samuel Nadeau, ainsi qu'au chanteur Marc-Antoine Gagnon.

Les grands gagnants régionaux de Secondaire en spectacle

Les jeunes des régions de Rimouski et de Mont-Joli ont fait belle figure lors de la finale régionale de Secondaire en spectacle, qui se déroulait récemment à Matane.

Dans la catégorie « Auteur-compositeur-interprète - chant », le premier prix est allé à Véronique Bilodeau, Andrée-Anne Bérubé, Vincent Roy, Caroline Maltais, Pierre-Olivier Roussel et Catherine Desjardins, de l'école Paul-Hubert, avec leur numéro ayant pour titre « Montréal ». Émilie Lévesque, une élève de l'école du Mistral, de Mont-Joli, a mérité la 2e place, avec « Elle chante ». Dans la catégorie « Interprétation - chant », Marc-Antoine Gagnon, également de l'école Paul-Hubert, a gagné le premier prix avec la chanson « T'es vitale ».



Chez les auteurs-compositeurs-interprètes, Véronique Bilodeau a également remporté le prix « Enregistrement studio » offert par les Productions Jaycee. La mention du jury a été accordée à Arthur Côté Braün et Nicolas Lepage, de l'école Langevin, pour leur composition de la pièce instrumentale « Les percussifs ».

Par ailleurs, le Prix du Carrefour du théâtre et des arts de la scène, offert par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent, est attribué à Catherine Lévesque, de l'école Saint-Jean. Le Prix du Camp musical Saint-Alexandre, également offert par l'URLS, a été remis à Anne-Marie Cabot, également de l'école Saint-Jean, à Rimouski. Finalement, cinq élèves dont quatre de Rimouski

passeront une semaine gratuite au Camp en chanson de Petite-Vallée : Rébecca Saint-Pierre, Célia Dagenais, Mélissa Ruest et Alexandra Gagné Lavoie.

84 jeunes fréquentant des écoles du Bas-Saint-Laurent ont participé à cette finale régionale de Secondaire en spectacle, à la salle Albert B.-

Lavoie de Matane. Parmi les 20 numéros présentés, les gagnants de chacune des catégories représenteront la région lors du 10e Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle, qui se déroulera du 27 au 30 mai, à Shawinigan.

« Le Mot d'Or du français des affaires »

Une élève du Centre de formation Rimouski-Neigette remporte le premier prix au concours provincial

Lydia Paradis, une élève de 17 ans inscrite au programme de formation professionnelle en secrétariat au Centre de formation Rimouski-Neigette, a gagné le premier prix du concours « Le Mot d'Or du français des affaires ». Ce prix est attribué au niveau du Québec par le Conseil pédagogique interdisciplinaire (CPIQ).

Lydia Paradis a complété ses études secondaires à l'école Paul-Hubert et obtenu son D.E.S. avant de s'inscrire au programme Secrétariat au Centre de formation Rimouski-Neigette. Lydia est une élève talentueuse qui accorde beaucoup d'importance à la qualité du français. Dans le cadre du concours « Le Mot d'Or », elle devait rédiger un texte comptant entre 200 et 300 mots sur l'entreprise de ses rêves et

les conditions mises de l'avant pour en assurer la viabilité et la croissance.

Plusieurs critères étaient pris en considération pour l'attribution de ce prix, dont le respect du sujet, la construction du texte, l'orthographe, etc. Lydia a soumis un texte de grande qualité.

La jeune gagnante s'envolera pour Paris en mars 2011, dans le cadre de la Semaine internationale des Mots d'Or. Ce premier prix est offert par l'organisme « Actions pour promouvoir le français des affaires ». Très heureuse, Lydia Paradis se dit plus que jamais encouragée à poursuivre ses études et à atteindre ses objectifs.

TEXTE DE LYDIA PARADIS
GAGNANTE DU CONCOURS
LE MOT D'OR DU FRANÇAIS DES AFFAIRES 2010

Le sujet était le suivant : Réussir en 2015

Dans un texte de 200 à 300 mots, présentez l'entreprise de vos rêves et les conditions mises de l'avant pour en assurer la viabilité et la croissance. Voici le texte de Lydia.

La mode : une entreprise qui a de l'avenir?

À une époque où la consommation règne en maître sur la population mondiale, il existe de nombreuses entreprises agissant dans différentes sphères de la société. Beaucoup de gens rêvent de bâtir une entreprise lucrative pour gravir les échelons de la notoriété. Pour ma part, étant une personne plus créative qu'ambitieuse, mon rêve serait de bâtir une entreprise concevant des lignes de vêtements et d'accessoires. « Cela est bien futile et superficiel », me direz-vous. Vu d'un certain angle, peut-être est-ce vrai. Mais lorsque nous réfléchissons bien à l'impact de la mode et aux valeurs qu'elle inculque à notre société moderne, cela nous amène à penser que les modélistes ont peut-être la possibilité de changer un peu le monde à leur façon.

De plus, une telle entreprise, tout en satisfaisant un besoin de créativité, sait être lucrative en son temps. En effet, même dans cette période de crise économique, avons-nous jamais entendu que Chanel ou Calvin Klein fermait ses portes? Bien sûr que non. Les gens ne peuvent toujours pas s'arrêter de consommer ce qui leur est agréable aux yeux. Ainsi, une telle entreprise serait assurément rentable. Pour assurer la viabilité et la croissance d'un tel projet, rien ne vaut de bons associés et de l'imagination à perte de vue. De bonnes idées et des publicités aussi originales qu'honnêtes ne peuvent qu'accroître le bon renom et la visibilité de ce genre d'établissement. De plus, il est essentiel de savoir faire valoir ses idées afin de séduire de futurs partenaires et commanditaires. D'emblée, il est également possible de promouvoir des valeurs écologiques dans la société en utilisant du tissu recyclé, par exemple. Cela peut intéresser certaines catégories d'acheteurs en plus de conscientiser de plus en plus de consommateurs. En fournissant du travail à une main d'œuvre locale,

nous pourrons rejoindre plus de gens et aider à contrer le chômage dû à la récente crise économique.

Bref, se sentir bien dans sa peau et ses vêtements, avoir une conscience écologique et sociale et avoir la fierté de porter sur soi sa liberté d'expression, voilà les valeurs que l'entreprise de mes rêves promet.

Lydia Paradis, élève
Programme Secrétariat
Centre de formation Rimouski-Neigette

Trois notes d'argent pour les ensembles de guitare du Mistral

Les ensembles de guitare de l'école du Mistral ont décroché trois notes d'argent à la compétition MusicFest Québec, qui se déroulait les 17, 18 et 19 mars, au collège Vanier de Montréal.

Les trois ensembles de guitare dirigés par l'enseignant Berthier Francoeur ont offert une excellente performance et rivalisé avantageusement parmi les 18 ensembles du Québec



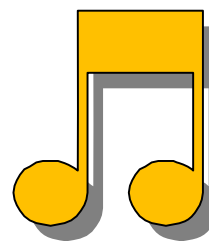
qui étaient en compétition, regroupant, au total, quelque 400 guitaristes.

Rappelons que les jeunes guitaristes de l'école du Mistral sont regroupés au sein de trois ensembles: « Relève » (élèves de 1^{re} et 2^e secondaire), « Espoir » (2^e et 3^e secondaire) et « Senior » (4^e et 5^e secondaire). Félicitations à tous ces jeunes musiciens!

Notes d'or pour le Mistral

Les ensembles d'harmonie et de guitares de l'école du Mistral sont revenus victorieux d'un week-end à New York, où ils ont participé avec beaucoup de succès aux « Festivals of Music ». L'harmonie avancée de secondaire 4 et 5 et l'ensemble de guitares senior de mêmes niveaux

ont décroché une note d'or, avec une moyenne de 92%. Au total, 80 élèves participaient à ces compétitions de haut niveau. Les juges se sont dit



impressionnés par les performances des deux ensembles de Mont-Joli. Quant aux jeunes et aux neuf adultes accompagnateurs, ils sont revenus très motivés et enchantés de leur visite de New York.

Rappelons que l'harmonie de l'école du Mistral est dirigée par madame Noëlline Banville alors que monsieur Berthier Francoeur dirige les ensembles de guitares.

Coup de cœur pour Haïti

Les membres du conseil d'élèves de l'école de L'Estran, appuyés par le conseil d'établissement, ont effectué une opération « **Coup de cœur pour Haïti** », afin de venir en aide aux enfants sinistrés de ce pays. Nous savons qu'il y a eu beaucoup de dons recueillis durant les quelques semaines qui ont suivi le tremblement de terre. Cependant ils sont présentement beaucoup moins

nombreux et les jeunes Haïtiens sont toujours en grand besoin.

Une collecte a donc eu lieu à l'école de L'Estran durant la semaine de relâche. Le montant amassé est de **390 \$** et sera remis à l'organisme humanitaire La Croix Rouge.

Merci pour votre générosité!

Une vision écologique au cœur de l'Estran



Grâce à une nouvelle idée écologique, deux classes recevront 500 \$ chacune pour leur conscience environnementale.

Hourra pour les classes de mesdames Sophie et Chantal, pour leur projet « *Donnez au suivant* » qui consistait à fabriquer du papier d'emballage recyclé pour recouvrir les boîtes de

denrées distribuées lors de la Guignolée!

L'école de l'Estran a reçu pour ce projet une bourse de Métro remise par monsieur Bruno Sirois, dans le cadre du Fonds Éco École.

Bravo aux élèves et aux enseignantes pour ce beau projet environnemental!

Le Carrousel « en noir et blanc »

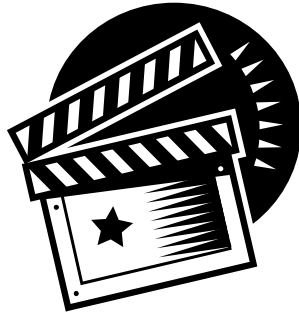
Le Carrousel international du film de Rimouski est en campagne de financement jusqu'à la mi-juin. Au

cours du printemps, l'organisation espère recueillir 25 000 \$ auprès des

entreprises, des organismes et des individus du milieu.

Le directeur général adjoint de la Caisse Desjardins de Rimouski, monsieur Denis Boucher, assume la présidence d'honneur de cette campagne. « J'invite la population à démontrer son soutien au Carrousel, un organisme important pour les jeunes et le développement de la culture, dans notre région. » Au nom de Desjardins, le président d'honneur a remis un don de 1 000 \$ au Carrousel, lors du lancement de cette campagne qui a pour thème « Le cinéma les anime, passez à l'action ».

Par le biais du programme « Placements culture », du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, chaque dollar recueilli sera bonifié à 150%. Un don de 500 \$ recueilli dans le milieu régional devient donc un investissement de 1 250 \$ pour le Carrousel.



Une activité particulière est venue appuyer cette campagne de financement. Le samedi 17 avril, « Le Carrousel en noir et blanc » proposait la projection du film Steamboat Bill Jr. (Cadet d'eau douce), à 20 h, à la salle Desjardins-Telus. Oeuvre des réalisateurs Charles Reisner et Buster Keaton, ce film marquant du cinéma muet raconte l'histoire d'un jeune homme qui retrouve son père et d'un jeune

couple qui devra vaincre certaines conventions sociales pour trouver le bonheur. Comme c'était le cas lors des projections de cinéma muet, un pianiste connu, monsieur Gabriel Thibaudeau, spécialiste de l'accompagnement du cinéma muet, était présent sur scène.

Par ailleurs, le Carrousel poursuit actuellement sa tournée et a rejoint, jusqu'à maintenant, plus de 50 000 jeunes au Québec et à travers le Canada.

La formation à distance : une clientèle en croissance



La formation à distance est en plein essor, à la Commission scolaire des Phares. En formation générale des adultes au Centre de formation Rimouski-Neigette, la formation à distance a été instaurée en septembre 2008. Pour la première année, 21 élèves se sont inscrits. En

2009-2010, le nombre d'inscriptions a dépassé 120!

La formation à distance permet à des adultes de suivre une formation sans devoir se rendre régulièrement en salle de classe. L'élève inscrit à une formation à distance bénéficie toutefois d'un encadrement. Ses besoins et sa motivation sont d'abord évalués lors d'une

rencontre. Par la suite, divers modes d'encadrement sont offerts, permettant à l'élève et à l'enseignant de demeurer en contact tout au long de la démarche.

La motivation et l'autodiscipline sont importantes, puisque l'élève progresse à son rythme. Le suivi et l'encadrement renforcent la motivation et donnent confiance à l'élève, mais il doit aussi faire preuve d'autonomie et se discipliner pour travailler de façon régulière.

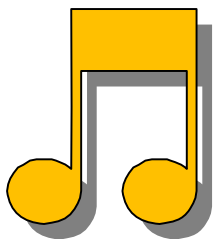
Les élèves inscrits à la formation à distance ont en moyenne 22 ou 23 ans, mais ce type de formation s'adresse aux adultes de tous âges, qu'ils habitent la région de Rimouski

ou ailleurs dans l'Est du Québec. Un bon choix de cours est offert, afin de permettre aux élèves de compléter leurs études secondaires ou certains cours préalables à la poursuite de leur formation. Parmi les matières enseignées, on retrouve le français, les mathématiques, l'anglais, l'informatique, la biologie, les sciences physiques et l'histoire. En septembre 2010, la formation à distance sera offerte en formation professionnelle pour les programmes suivants : Lancement d'une entreprise, Secrétariat et Comptabilité.

Pour en savoir plus, contactez madame Pascale Fortin, au 418 722-4922, poste 1200.

L'harmonie Vents du Fleuve de Rimouski revient de Montréal avec une autre note d'or

L'harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert a remporté une note d'or pour une 7^e année consécutive, à l'occasion de sa participation à la compétition MusicFest Québec, qui s'est tenue au Collège Vanier de Montréal, du 16 au 19 mars. Cette nouvelle reconnaissance est un pré-requis pour participer à la compétition MusicFest Canada à Ottawa, du 18 au 22 mai 2010.



D'ici la fin de l'année scolaire, l'harmonie se produira à quelques reprises et organisera également certaines activités de

financement nécessaires pour défrayer les dépenses inhérentes à sa participation aux compétitions et au renouvellement des instruments.

Concert pédagogique - Le mercredi 28 avril 2010 à 19 h 00

Pour ce concert, l'harmonie Vents du Fleuve reçoit l'harmonie des jeunes de l'école primaire Élisabeth-Turgeon. L'activité se déroulera à l'auditorium de l'école Paul-Hubert. Les billets, au coût de 5 \$, sont en vente auprès des musiciens et à la porte le soir du concert.

Comédie musicale La Belle et la Bête - Les vendredi 14 et samedi 15

mai 2010, à 19 h 30

Cette année encore, l'harmonie Vents du Fleuve assure la partie musicale du spectacle préparé par les élèves de l'école Paul-Hubert et présenté à la salle Desjardins-Telus de Rimouski. Outre les deux représentations publiques, l'harmonie jouera également durant les cinq représentations scolaires, réunissant 3 900 jeunes élèves.

Concert-bénéfice avec l'artiste

invitée, Andrée Watters - Le mercredi 9 juin à 19 h 30

Pour son 3^e concert bénéfique, l'harmonie Vents du Fleuve reçoit l'auteure, compositrice et interprète Andrée Watters, à la salle Desjardins-Telus.

L'harmonie Vents du Fleuve est un ensemble d'instruments à vents et de percussions composé de 53 jeunes passionnés de la musique et dirigé par madame Marie-Anick Arsenault.

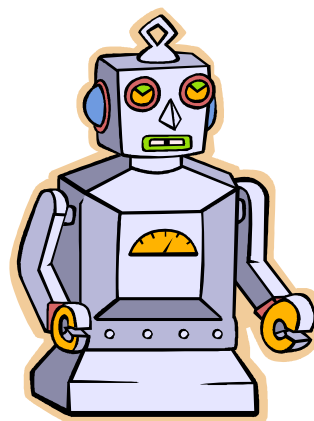
La robotique au service de la motivation

*Témoignage de madame Nathalie Saindon
Enseignante à l'école Saint-Rosaire
Classe de 20 élèves de 4^e et 5^e années*

Ayant suivi une formation de deux jours en robotique, j'ai fait l'expérimentation d'une nouvelle technologie dans ma classe. Il s'agit des robots NXT de Lego. Je trouvais qu'il s'agissait d'une excellente activité pour la réussite éducative des garçons. Les élèves avaient à construire un robot à l'aide d'un plan avec des pièces Lego pour ensuite en faire la programmation par ordinateur. En équipe, les enfants pouvaient découvrir les différentes possibilités que leur offrait cette technologie, essayer et relever les petits défis que je leur proposais, et ce, à leur rythme. Chaque jour, ils avaient envie d'aller plus loin, de se dépasser. Puisqu'ils adoraient travailler en robotique, j'ai alors eu l'idée de leur proposer un défi de taille! Donc, le 17 mars dernier, les parents étaient invités à venir voir

leur enfant en pleine action et à les encourager tout au long de la journée. C'est à partir d'une mise en situation que les différentes équipes

avaient à relever le défi que je leur proposais, tout en respectant plusieurs contraintes. Ils devaient programmer leur robot à l'aide d'un logiciel d'ordinateur, tout en suivant le parcours d'une maquette et en utilisant les différents capteurs (sonore, tactile, photosensible et d'ultrasons).



Pour réussir ce défi, les jeunes devaient collaborer en équipe, faire preuve de patience et de persévérance. En plus, les jeunes ont travaillé plusieurs concepts en mathématique, dont l'estimation, les unités de mesure, les angles, les figures, etc. Les sciences et technologie étaient bien sûr au premier plan puisque les élèves devaient s'approprier le langage scientifique, émettre des hypothèses, trouver et proposer des solutions lorsqu'ils faisaient face à un problème.

J'ai pu constater un énorme progrès chez plusieurs élèves en ce qui a trait à la coopération ainsi qu'à leur implication dans leurs apprentissages. C'était un charme de les voir en action! Ils ont travaillé avec une grande autonomie car ils étaient motivés, soucieux de réussir et fiers de leurs exploits. Chaque fois qu'on sortait les robots, on ne voyait pas le

temps passer. Les élèves ne voulaient plus s'arrêter et souhaitaient toujours aller plus loin.

Finalement, nous sortons tous gagnants de ce beau projet qui a demandé temps et investissements, mais qui en vaut la peine! Heureusement, j'ai eu la chance d'avoir l'aide d'un parent, durant la réalisation de ce projet, et de monsieur Martin Gauthier. La robotique est un bel outil à intégrer dans une classe car c'est motivant, ça permet d'aller chercher l'intérêt des garçons comme des filles et en plus, de faire le transfert de plusieurs apprentissages. Chacun peut travailler à son rythme tout en vivant de belles réussites. C'est un projet que je compte bien répéter avec mes futurs groupes d'élèves.

La relève scientifique est assurée!

La finale régionale de l'Exposciences s'est déroulée à l'école Saint-Jean, les 26, 27 et 28 mars. Plus d'une centaine d'exposants provenant des quatre coins de l'Est du Québec ont participé à cet événement qui regroupait une soixantaine de projets scientifiques. Plus de 1 500 personnes ont visité l'Exposciences organisée par le Conseil du loisir scientifique de l'Est du Québec, en



collaboration avec ses partenaires, dont les commissions scolaires de la région.

Cette compétition scientifique qui met en valeur le talent et le dynamisme des jeunes a de plus permis à 12 jeunes exposantes et exposants de représenter la région de l'Est du Québec à la Super Exposciences Bell, finale québécoise 2010, qui s'est déroulée du 15 au 18 avril, à l'Université de Montréal. Le premier prix de l'Exposciences régionale est allé à Éloïse Carré et

Pierre-Luc Michaud, deux élèves de l'école Paul-Hubert qui ont proposé le projet « Mourir en beauté ». En plus de participer à la Super Expo-sciences Bell, ils ont reçu une bourse

de 1 000 \$ (premier prix UQAR) et une bourse de 50 \$ de la congrégation des Soeurs du Saint-Rosaire. Bravo!

Comédie musicale « La Belle et la Bête »

La troupe de comédie musicale de l'école Paul-Hubert présente la production ***La Belle et la Bête, de Disney***, au grand public les vendredi 14 et samedi 15 mai 2010, à 19 h 30, à la salle Desjardins-Telus de Rimouski.

Ce grand classique de Disney est la quatrième production de la troupe, après les vifs succès remportés lors des représentations annuelles des comédies musicales depuis 2007. Monsieur Robert Marien, comédien et chanteur, est le parrain d'honneur de la comédie musicale pour une quatrième année et a donné une formation en théâtre musical aux jeunes comédiens. L'harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert assure à nouveau la partie musicale du spectacle.

Venez vivre la magie de la comédie musicale en assistant à un spectacle haut en couleurs et de qualité professionnelle avec de nouveaux décors impressionnants! La troupe de comédie musicale *La Belle et la Bête* se produira aussi devant plus de 3 900 élèves d'écoles primaires et secondaires de la région, lors des représentations scolaires du 12 au 14 mai 2010.

Plus de 120 élèves, de la 3^e à la 5^e secondaire de l'école Paul-Hubert, sont impliqués dans la production et l'organisation de ce spectacle. La distribution du spectacle est composée de 27 élèves du parcours de formation générale, volet comédie musicale, et de 53 élèves du volet musique harmonie, avec l'implication élargie d'élèves en adaptation scolaire. En répétition depuis septembre dernier, les élèves motivés ont hâte de présenter le fruit de leur travail devant public.



La direction artistique du spectacle est assurée par madame Guylaine Pepin, la direction vocale et musicale par madame Marie-Anick Arsenault et les chorégraphies signées par madame Esther Carré, de l'école de danse Quatre Temps. Plusieurs bénévoles complètent l'équipe.

Les billets, pour les représentations grand public du 14 et 15 mai, à 19 h 30, sont en vente aux coûts de 20 \$ adulte, 15 \$ étudiant (gratuit pour les 5 ans et moins) à la billetterie de Spect'Art Rimouski, par téléphone au 418 724-0800 ou par courriel : www.spectart.com

Merci à madame Julie Cassista pour sa collaboration à la préparation de cet article.

L'école du Mistral inaugure sa nouvelle bibliothèque

L'école du Mistral vient d'inaugurer sa bibliothèque embellie et complètement réaménagée. Cette nouvelle bibliothèque est le résultat d'un travail d'équipe et d'un investissement d'environ 40 000 \$ de la part de l'école, afin de rendre les locaux plus attrayants et fonctionnels tout en modernisant les équipements.



La bibliothèque de l'école du Mistral a maintenant un air de jeunesse. Les murs ont été repeints, le revêtement de plancher a été changé mais surtout, la bibliothèque offre maintenant une nouvelle salle d'informatique et ses installations mettent en valeur les livres (présentoirs, îlots, suggestions de lecture, etc.). L'espace est occupé judicieusement, les étagères ont été repositionnées, l'accès aux livres a été facilité et les collections ont été enrichies, de façon à rendre la lecture plus attrayante et à stimuler encore davantage l'intérêt des jeunes qui fréquentent les lieux.

Le personnel de la bibliothèque s'est également enrichi d'une agente de bureau, madame Stéphanie Rodrigue, qui s'est jointe à mesdames Katie Vallée, technicienne en documentation, et Marie-Hélène Charest, bibliothécaire à la Commission scolaire des Phares. L'arrivée de madame Rodrigue permet d'offrir un excellent service au comptoir de prêt tout en permettant à madame Vallée de bonifier les activités pour les élèves et d'en créer de nouvelles : suggestions et suivis de lectures, mise en valeur des livres, réalisation de projets spéciaux tels que « Les amours livresques de nos stars » (suggestions de lectures de personnes connues).

Le Plan d'action pour la lecture à l'école a permis d'acquérir un grand nombre de livres et de renouveler les collections. La bibliothèque de l'école du Mistral fait régulièrement l'achat de nouveaux volumes, qu'il s'agisse de romans, d'ouvrages traitant de différents sujets scientifiques, de loisirs, de livres pédagogiques, etc. « Nous avons aussi fait un grand ménage dans les livres que nous avons depuis longtemps. Le réaménagement complet de notre bibliothèque a représenté un travail très important. Je tiens à remercier toutes les

personnes qui nous ont apporté de l'aide, le personnel de l'école, plus particulièrement les concierges et les enseignants», précise madame Marie-Hélène Charest. La bibliothèque de l'école du Mistral compte environ 12 000 volumes.

Ces importants travaux entraînent une vague de renouveau, à la bibliothèque, qui se traduit par la mise en œuvre de nombreux projets, dont la mise en valeur des livres, la gestion du matériel audiovisuel et le

développement de nouveaux services auprès des élèves. Déjà, on note un accroissement de l'intérêt des jeunes à fréquenter plus régulièrement leur bibliothèque et à utiliser ses services. « Nous faisons également un lien avec le projet d'amélioration de la réussite des garçons. Les nouveaux aménagements sont plus intéressants, notamment pour les garçons qui, nous en sommes convaincus, utiliseront plus fréquemment nos services et liront davantage ».

Quatre élèves de la C.S. des Phares honorées par « Chapeau, les filles! »

Quatre élèves de la région inscrites dans des programmes de formation professionnelle offerts par la Commission scolaire des Phares ont reçu des bourses de 500 \$ et des certificats de reconnaissance, lors de la cérémonie régionale du concours « Chapeau, les filles! », qui s'est déroulée le 14 avril, au Centre de formation Rimouski-Neigette. Au total, 24 élèves de la région inscrites dans des programmes de formation professionnelle et technique ont été honorées.

Le concours « Chapeau, les filles! » est organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il encourage les femmes inscrites dans des programmes traditionnellement masculins à poursuivre leur formation jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Le concours vise également à promouvoir la diversification des choix de carrières.

Les quatre élèves de la C.S. des Phares qui ont été honorées sont Julie-Anne Dubé, Vanessa Bélanger, Josianne Roussel et Sabrina Sénéchal.

Julie-Anne Dubé suit présentement une formation en Ébénisterie au Centre de formation Rimouski-Neigette. En plus de recevoir une bourse de 500 \$, sa candidature est recommandée pour le prix national « Esprit d'entreprise ». Grâce à sa volonté de réussir, à son travail assidu et au soutien de nombreuses personnes qui ont cru en elle, Julie-Anne a pu compléter ses études secondaires malgré une surdit  totale. Par la suite, avec une conseill re d'orientation, elle a confirm  son int r t pour l' b nisterie. Elle poss de les qualit s n cessaires pour performer dans ce domaine : la pr cision, la minutie et

la prudence. Elle rêve de posséder son propre atelier.

Vanessa Bélanger poursuit actuellement sa formation en Mécanique automobile au Centre de formation Rimouski-Neigette. Elle s'intéresse à ce domaine depuis toujours. Son père possédait un garage de débosselage et elle y passait beaucoup de temps. Après avoir complété ses études secondaires, elle a obtenu un DEP en vente de pièces automobiles et accessoires. L'automne dernier, elle a entrepris une formation en Mécanique automobile qui lui permettra de faire l'entretien, l'inspection et la réparation de véhicules. La passion avec laquelle elle parle de ses études démontre aux femmes qu'il y a de la place pour elles dans ce domaine réservé habituellement aux



hommes.

Josianne Roussel est inscrite en Production laitière au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis (programme offert en partenariat avec l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière). Elle est également recommandée pour le prix national « Continuité ». Josiane est passionnée par l'agriculture depuis toujours et c'est son père qui a su lui

faire apprécier ce métier sous tous ses aspects. Elle a appris à connaître les animaux, la terre, l'utilisation de la machinerie, de même que la gestion. Dans l'avenir, elle souhaite acquérir sa propre entreprise.



Sabrina Sénéchal étudie en Production laitière à la Maison familiale rurale du KRTB de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, un programme mis sur pied en collaboration avec le Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis de la Commission scolaire des Phares. Elle a découvert sa passion pour les animaux à l'âge de 13 ans alors qu'elle travaillait sur la petite ferme laitière de son voisin. Pour devenir productrice laitière, il faut être en bonne forme physique, patiente et méticuleuse, des qualités que possède notre lauréate. La candidature de Sabrina est recommandée au national pour les volets Agriculture, Pêches et Alimentation, Prix de la Fédération des commissions scolaires du Québec et Prix du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à féliciter toutes les lauréates et à leur souhaiter le meilleur des succès dans leur future carrière!

Entente entre La Ressource et la Commission scolaire des Phares Nouveau service de surveillance à l'école Paul-Hubert au bénéfice des parents des élèves handicapés

La Commission scolaire des Phares et La Ressource d'aide aux personnes handicapées Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine ont conclu une entente afin d'organiser un service de surveillance pour les enfants handicapés, à l'intérieur des locaux de l'école Paul-Hubert, tôt le matin et en fin d'après-midi (en dehors des heures de cours).

L'organisme La Ressource avait démontré son intérêt à organiser un service de surveillance à l'école Paul-Hubert pour le bénéfice des parents des élèves handicapés qui fréquentent cette école. De son côté, la Commission scolaire des Phares entend favoriser les ententes communautaires et scolaires. Elle mettra donc à la disposition de La Ressource des locaux de l'école Paul-Hubert (salle meublée et équipements adaptés, salle de toilette, gymnase selon la disponibilité) pour l'organisation concrète du service de surveillance.

Pour pouvoir assumer les frais, La Ressource recevra une subvention du ministère de la Famille et des aînés (20 000 \$), de même qu'un soutien financier de plusieurs partenaires, en plus de l'engagement de la Commission scolaire des Phares (6 500 \$) : le Centre de réadaptation en déficience physique, le Centre de

réadaptation en déficience intellectuelle, le Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve, COSMOSS, l'Office de la personne handicapée du Québec, le Centre de santé et de services sociaux Rimouski-Neigette et la Fondation Tanguay. Au total, les besoins financiers sont évalués à 58 000 \$ par année.

L'horaire convenu pour l'opération du service de surveillance est le suivant :

- de 7 h 55 à 9 h 05
- de 16 h 10 à 17 h 10

L'opération du service de surveillance sera possible lors de toutes les journées d'école, durant les journées pédagogiques et la semaine de relâche (l'horaire convenu sera alors de 7 h 55 à 17 h 10).

L'entente sera valide du 19 avril 2010 jusqu'au 30 juin 2012. Elle pourra ensuite être renouvelée d'année en année.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, se réjouit de l'initiative prise par l'organisme La Ressource qui permettra d'offrir un service de surveillance, à l'école

Paul-Hubert, en dehors des heures de classe. Il tient aussi à féliciter l'organisme pour le leadership qu'il a assumé, dans le dossier, et les différents partenaires qui ont accepté de soutenir financièrement le projet. « La Commission scolaire des Phares favorise les ententes

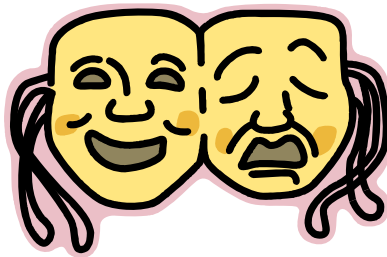
avec les partenaires du milieu, dont les organismes communautaires, qui permettent d'offrir des services complémentaires à nos différentes clientèles, dans les écoles. De telles initiatives permettent d'enrichir les services aux élèves et aux parents. »

Un début de mai «dramatique» au Mistral !

Les deux troupes de théâtre de l'école du Mistral de Mont-Joli présenteront leur pièce respective à l'auditorium René-Dupéré, au début mai. La pièce *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay, sous la direction de l'enseignante Élisabeth Fournier, sera présentée les 4 et 5 mai, à 19 h 30, tandis que *Motel Bienvenue et filles*, de Jocelyn Roy, dirigée par l'enseignante Louise Boulianne, sera jouée les 11 et 12 mai, à la même heure.

Les Belles-Sœurs

«Un million de timbres-primés, on rit pus», dit Linda à sa mère. «J'vas faire un party de collage de timbres», dit Germaine à sa fille. Le prétexte est lancé : dans la cuisine de Germaine sont réunies, pour une séance de collage intensif, quinze femmes de tous états, allant de ce qu'il est convenu d'appeler le «rat d'église» jusqu'à la prostituée en passant par la fille-mère et toutes les nuances possibles. Au cours de cette soirée et à travers chacune de ces femmes, la pièce nous livrera un aspect de ce qui est leur lot : leurs frustrations de tout ordre.



Motel Bienvenue et filles

Dolorès Bienvenue vient de dépenser tout l'héritage que son mari lui a légué en mourant dans la rénovation de son « Motel Bienvenue et filles ». En cette soirée d'orage torrentiel, une multitude de voyageurs perdus inaugureront (bien malgré eux!) les chambres et la réception. Qu'arrive-t-il lorsqu'un jeune couple de mariés est poursuivi par le papa de la mariée et son oncle curé? Et si, en plus, s'ajoutent à ça quatre voleuses de banque en fuite, une professeure de piano esseulée, une vedette et son équipe de télé-réalité et la police? Ça donne des poursuites, des malentendus et des valises qui s'échangent...

Ces deux productions scolaires qui impliquent une cinquantaine de jeunes de 4^e et 5^e secondaire permettront de souligner le talent, l'engagement et la rigueur de ces jeunes comédiens. Les billets (5 \$/personne) sont en vente auprès des jeunes et seront disponibles le

soir même des représentations, à l'entrée.

Sources : *Élisabeth Fournier et Louise Boulianne : école du Mistral.*

« *Le Petit Prince* » à l'école des *Beaux-Séjours*



La troupe de théâtre de l'école primaire des Beaux-Séjours est fière de présenter « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry, dont l'adaptation et la mise en scène sont signées Valérie Élène Caron. La représentation aura lieu le 5 juin, à 14 h, à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert.

La production rassemble 25 comédiens âgés entre 10 et 12 ans. Le rôle du Petit Prince est incarné par Olivier Saint-Onge, élève de 5^e année, tandis que celui de l'aviateur est joué par Laurie Côté-Proulx, une élève de 6^e année. Les répétitions se déroulent depuis janvier dernier durant l'heure du dîner, à raison de deux fois par semaine. Pour être sélectionnés comme comédiens, les élèves ont dû vivre un processus d'auditions. Ils devaient alors mémoriser et réciter un court extrait de la pièce.

La réalisation de cette pièce s'inscrit dans le cadre d'un projet de théâtre initié à l'école des Beaux-Séjours par madame Valérie Élène Caron,

bachelière en arts de la scène, concentration théâtre, de l'Université d'Ottawa et présentement étudiante à l'UQAR dans le domaine de l'enseignement préscolaire-primaire.

Au préalable, tous les élèves de l'école des Beaux-Séjours ont pu participer, durant les deux dernières années, à des ateliers offerts par la même enseignante, madame Caron. Par le biais des ateliers hebdomadaires, les élèves ont pu s'exprimer de façons corporelle et verbale, improviser différentes situations, composer et incarner divers personnages, développer leur écoute, augmenter leur estime de soi par leur implication, développer leur pensée créatrice, mieux communiquer et finalement, tenir compte des différents points de vue des camarades de classe.

Les personnes qui désirent se procurer des billets afin d'assister à la représentation peuvent communiquer avec le secrétariat de l'école des Beaux-Séjours, en composant le 418 724-3564. Le prix d'un billet pour adulte est de 5 \$ et l'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans.